

Livret d'accueil

Responsable :
Pre Hélène DONNADIEU

Unité d'Addictologie



CHU de Montpellier
Hôpital de La Colombière - Pavillon 43
Pôle Cliniques Médicales
39, Avenue Charles Flahault
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 53 02
www.chu-montpellier.fr

Bienvenue

Bienvenue dans l'**unité d'addictologie du CHU de Montpellier**.

L'ensemble de l'équipe de soins mettra toutes ses compétences en œuvre pour vous accompagner au mieux durant votre séjour.

Ce bâtiment, entièrement rénové en 2021, a été adapté pour l'accueil et la mise en place d'activités thérapeutiques.

Ce livret d'accueil vous accompagnera dans vos premiers jours au sein de notre structure et vous permettra de faire connaissance avec l'organisation du service et nos méthodes de travail.

Dans ce livret, vous trouverez les réponses à un certain nombre de vos questions. En cas de demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter les personnes référentes.

Sommaire

Vous êtes en consultation et vous allez venir en hospitalisation pour sevrage en addictologie.....	3
Nous vous accompagnons durant votre hospitalisation.....	4
À votre arrivée.....	4
Le pavillon 43 d'addictologie.....	5
Le programme de la semaine.....	6
S'engager à être acteur de ses soins.....	7
S'engager dans une démarche de non-consommation quel que soit le produit.....	9
S'engager à respecter les personnes, le lieu et les organisations.....	10
Et après.....	11
Comment se rendre en Addictologie.....	12
Nous contacter.....	12

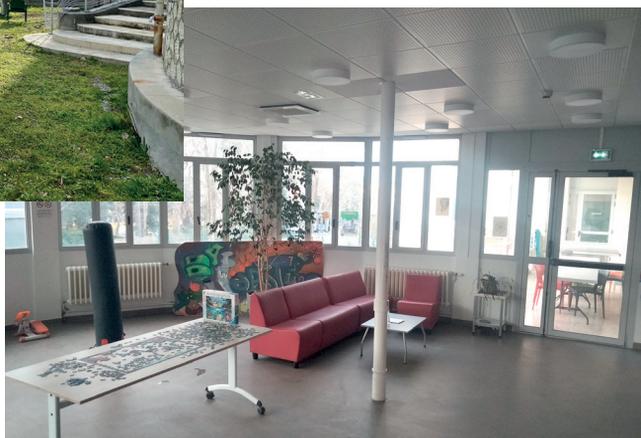
Vous êtes en consultation...

**...et vous allez venir en hospitalisation
pour un sevrage en addictologie**

C'est votre **médecin addictologue** qui fait la demande d'hospitalisation. Vous serez contacté par la régulatrice pour organiser votre entrée en fonction des possibilités d'accueil, de vos disponibilités et de votre projet de soins.

Attention,
**vous devrez attendre l'appel de l'unité
qui vous donnera la date d'hospitalisation.**
Les entrées se font généralement à 14h.

NB : En période de COVID, un test PCR COVID en laboratoire (et non antigénique) vous sera demandé 24h à 48h avant l'entrée en hospitalisation.



Nous vous accompagnons...

...durant votre hospitalisation

L'équipe est composée de médecins (addictologue ou psychiatre), d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un ergothérapeute, d'un diététicien, d'un enseignant en d'activité physique adaptée, d'un aumônier, d'agents de service hospitalier, d'un cadre de santé.

Un infirmier et un aide-soignant seront présents jour et nuit durant votre hospitalisation.

L'équipe médicale supervise deux secteurs de médecine. Celui des **Complications somatiques des addictions** à Saint Eloi. Et celui d'**Addictologie** à la Colombière.

Ce sont deux unités de soins en hospitalisation libre.

À votre arrivée

Le jour de votre entrée, il vous faudra accomplir les formalités administratives au bureau des admissions de la Colombière. Cela vous permettra de vous enregistrer informatiquement et de faire vos étiquettes.

Les documents suivants vous seront demandés :

- Votre convocation d'hospitalisation
- Une pièce d'identité
- Votre carte de mutuelle complémentaire ou la carte santé
- Votre carte vitale
- Un justificatif de domicile



Le pavillon 43 d'addictologie

Cette unité de 15 lits se situe dans un pavillon rénové de la Colombière. Vous pouvez être amené à partager votre chambre durant l'hospitalisation.

Prévoyez de rester **1 à 2 semaines en hospitalisation**. Votre sortie sera organisée avec le médecin de l'unité au cours de l'hospitalisation.

Il vous faudra prévoir **des affaires confortables** (sport, jardinage) et des affaires de toilette.

Vous aurez une armoire dans votre chambre que vous pourrez sécuriser avec un cadenas (prévoir d'apporter un cadenas). Attention, les affaires dans votre chambre sont sous votre responsabilité, y compris celles que vous laissez dans l'armoire sécurisée. Vous avez la possibilité de poser **vos objets de valeur à la régie** qui se situe au bureau des admissions de la Colombière (fermée la nuit et le week-end).

Dans la rotonde, salle commune, il y a une télévision, des vélos d'appartement, une bibliothèque avec des livres et des jeux de société.

Dans le jardin, vous pourrez profiter d'une table de ping-pong, et vous pourrez participer à l'entretien des plantations.

Je prévois pour 1 semaine à 10 jours :

- Matériel de toilette (gel douche – shampoing – serviettes – gants)
- Vêtements de rechange, pyjamas
- **Tenues confortables et baskets** (activité physique, jardinage)
- Cadenas
- Lessive
- Dernière ordonnance

Vous pouvez utiliser la machine à laver et le sèche-linge de l'unité en demandant l'accès aux soignants. Il est préférable de prévoir votre propre lessive.



Le déroulement de la semaine

Un programme d'activité est prévu sur la semaine. Ce programme-type est **actualisé chaque jour** sur le tableau, situé à l'entrée de l'unité.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	WEEK-END
PETIT DEJEUNER et TRAITEMENT EN CHAMBRE A PARTIR DE 8h					
11h Atelier Bien-être	10h30 Réunion d'informa- tion	Rencontre avec Amalia		10h30 Réunion d'informa- tion	10h30- 11h30 Activité
	VISITE MEDICALE	10h45- 11h45 Activité physique	VISITE MEDICALE	11h Activité	
<i>Sauf contre-ordre médical</i> TRAITEMENT dans le BUREAU SOIGNANT à 11h45 DEJEUNER en SALLE A MANGER à 12h					
14h-15h Activité physique	13h30-15h Expression libre	14h-15h Activité physique	15h15- 16h15 Sophrologie	16h-17h Activité physique	15h-17h Activité
	15h15- 16h15 Sophrologie	15h45-17h Associations patients			
<i>Sauf contre-ordre médical</i> TRAITEMENT dans le BUREAU SOIGNANT à 18h DÎNER en SALLE A MANGER à 19h30					
21h Tisane - Rencontre à la Rotonde					

S'engager...

... à être acteur de ses soins

Les activités proposées font partie du soin. Nous vous demandons de vous engager à être présent et à respecter les horaires des ateliers :

- « **Réunion d'information** » : temps d'échange sur les organisations, les règles de vie en groupe.
- « **Sophrologie** » : afin d'agir sur le stress et l'anxiété, de réinvestir son corps et de développer sa capacité au bien-être.
- « **Expression libre** » : peinture, dessin, écriture, ... qui permettent d'éveiller l'imagination et la communication verbale/non verbale.
- « **Activité physique adaptée** » : afin de réinvestir l'intérêt pour l'activité physique et le goût du sport, grâce à des exercices simples. Les objectifs seront de revitaliser et fortifier son corps, mais aussi améliorer la confiance en soi et sa concentration.
- « **Atelier bien-être** » : pour privilégier l'expérience sensorielle et apprécier l'instant présent.
- « **Rencontre à la Rotonde** » : un temps de partage avec l'équipe de nuit autour d'une tisane ou autre boisson chaude.
- « **Association d'anciens patients** » : pour un partage d'expérience (exemple : les Alcooliques Anonymes...)



- « **Rencontre avec Amalia** » : pour prendre le temps d'une rencontre.
- **D'autres activités** vous seront proposées selon la disponibilité des soignants et de vos attentes (atelier cuisine, jardinage, jeux de sociétés, temps conviviaux, ...)

Les visites de votre entourage seront donc conseillées à distance des ateliers.

Les traitements du midi et du soir sont dispensés dans le bureau des soignants (selon les consignes médicales et le contrat de soin).

Votre présence dans l'unité est obligatoire lors des visites médicales, mais aussi pendant le tour des soignants le matin, pour la distribution des traitements et au moment des repas. Vous pouvez vous déplacer dans l'enceinte de l'hôpital. Attention, les permissions de sortie de l'hôpital doivent être demandées à l'équipe médicale, elles sont accordées à titre exceptionnel. **Prévoyez donc le nécessaire pour votre hospitalisation.**



S'engager...

...dans une démarche de non-consommation quel que soit le produit

Aucune consommation ne peut être tolérée, pour votre soin, comme pour celui des autres.

A l'entrée en hospitalisation, vous devrez remettre aux infirmiers votre traitement personnel et réaliser **un inventaire approfondi de vos effets personnels avec les soignants.**

Durant l'hospitalisation, si vous ne souhaitez pas arrêter de fumer (tabac, CBD) veillez à apporter ce dont vous avez besoin pour le séjour dans un contenant fermé hermétiquement avec contrôle des soignants.

Les chambres, l'enceinte du service et le jardin intérieur sont non-fumeur. La cigarette électronique est tolérée dans le jardin.

Fumer est autorisé en extérieur et **à distance du bâtiment.** Cela doit rester exceptionnel, merci de remonter en secteur dès que vous avez terminé.

Attention, les portes extérieures ferment de 21h30 à 6h30. Il vous faut prévenir les équipes de nuit si vous sortez de l'unité pendant ces horaires.

L'équipe pourra vous demander de pratiquer un éthylotest ou un dosage urinaire de substances, de manière aléatoire. Vous devrez alors rendre un pot contenant vos urines dans la demi-journée sous contrôle des soignants.



...à respecter les personnes, le lieu et les organisations

La bienveillance, le non jugement, l'écoute sont des conditions essentielles de la vie de groupe et du processus de soin. Ne seront donc tolérées, ni les violences physiques et verbales, ni toute forme de non-respect d'autrui.

L'implication de chacun est indispensable, tant dans les activités que dans la vie collective de la journée.

Votre chambre est votre lieu de vie. Il est très probable que vous la partagiez avec un autre patient durant votre hospitalisation. Vous avez **la responsabilité d'une chambre propre et rangée**. Il vous sera aussi demandé de débarrasser vos plateaux repas et de faire votre lit.

Vous ne pouvez pas aller dans les autres chambres même si vous y êtes invité.

Vous devez le respect à chacun. Le respect passe aussi par le calme, la tenue vestimentaire adaptée, le respect du matériel et des locaux.

Les portes donnant sur l'extérieur ne doivent en aucun cas être bloquées en position ouverte sur les horaires de fermeture, par souci de sécurité.

En fonction de la consultation avec votre addictologue, un contrat de soin durant 72h peut être mis en place, sous ces conditions :

A l'arrivée en hospitalisation, vous resterez 72h dans votre chambre sans interactions autres que les soignants.

Durant ces 3 jours, il vous est demandé de déposer votre téléphone au poste de soin et de rester dans votre chambre sans recevoir de visite.

Vos repas seront servis dans votre chambre et votre participation aux activités débutera à la fin de cette période.

L'équipe soignante vous accompagnera dans cette étape. Vous pourrez prendre l'abonnement à la télévision et/ou demander de quoi vous occuper.

Tout manquement à ce règlement peut entraîner une sortie prématurée du service.

En sortant d'hospitalisation, vous avez fait le choix de poursuivre l'hospitalisation en centre de soins de suite et de réadaptation (post-cure), ou d'un retour à domicile. Vous poursuivrez votre suivi avec votre médecin addictologue en consultation.

Plusieurs soutiens sont possibles :

- **L'hospitalisation de jour** vous accompagne dans le maintien de votre abstinence sur une durée de 4 semaines : les lundis, mercredis et vendredis.
- **Les associations d'entraide** viennent en soutien au quotidien. Certaines associations viennent se présenter dans l'unité, mais chaque association a son fonctionnement et sa spécificité, nous vous encourageons à les contacter.
- **Le groupe « Entourage »** est un groupe de parole pour l'entourage des usagers. On y retrouve entraide, écoute et solidarité face aux difficultés entre aux proches. Vous pouvez vous renseigner ou vous inscrire en envoyant un mail à : groupe.entourage@chu-montpellier.fr

Vous pouvez aussi envisager de poursuivre des activités qui vous ont été proposées au sein des **Maisons Pour Tous, ou autre club d'activité**.



Comment venir ?



L'arrêt de tram le plus près est celui de la ligne 1
«Université des sciences et des Lettres».

Nous contacter

Bureau infirmier : 04 67 33 53 02

Assistante sociale : 04 67 33 71 43

Point d'écoute DROGUES INFO SERVICE : 08002 13 13

En cas de détresse ou d'état que vous jugez inquiétant, contactez le 15.

